

Jean LASSALLE
Député des Pyrénées-Atlantiques

Maire de Lourdios-Ichère
Conseiller Général du canton d'Accous
Président de l'Institution Patrimoniale du Haut Béarn
Président de l'Association Départementale des Elus de Montagne
Président de l'Association des Populations des Montagnes du Monde

OLORON-SAINTE-MARIE le 13 novembre 2012

Monsieur Lionel BEFFRE
Préfet des Pyrénées-Atlantiques
Préfecture
2, rue Maréchal Joffre
64021 Pau Cedex

N/REF : JL/CM N°12.1810



Monsieur le Préfet,

Je suis alerté ces derniers jours par des organisations locales touchant à l'agriculture, l'agroalimentaire et l'animation de nos territoires, au sujet de rumeurs insistantes concernant la très importante réduction, voire la disparition dès 2013, de financements qui sont en place depuis 2007-2008 et qui permettent le financement de postes d'agents ainsi que des actions et investissements pastoraux qui concourent au maintien et à la modernisation de l'activité pastorale.

Il s'agit des crédits du FEADER qui seraient extrêmement réduits dans notre département, et des crédits du FEDER qui eux, sont annoncés comme épuisés, dès 2013.

Je parle de rumeurs insistantes, car cette information m'est livrée par des agents de terrain et des responsables qui l'ont appris d'agents des services de l'Etat, alors que je n'ai aucune information directe ou officielle sur le sujet.

Par ailleurs, les premiers renseignements pris sur le reste de la chaîne des Pyrénées ne font pas état de telles situations dans les départements de montagne de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon. Ils ne semblent pas être touchés par ces réductions.

Pour être concret, l'association BLE (Biharko Lurraren Elkartea) craint de perdre les crédits du FEADER qui lui permettent de financer le poste de leur animateur. Les animateurs pastoraux du Béarn et du Pays-Basque expriment la même inquiétude. Les héliportages et muletages en faveur des bergers dans les estives non desservies du Haut-Béarn (70), sont aussi sous la menace. Les travaux de modernisation et de mise aux normes des cabanes pastorales fromagères devraient être interrompus, etc...

.../...

L'année 2012 s'achève, 2013 débute dans un mois à peine. Nous ne pouvons pas laisser prospérer de telles menaces. Nous avons au minimum un devoir de clarté et si ces inquiétudes se confirment, nous devons au plus vite nous organiser pour rechercher et trouver des solutions.

Je suis d'autant plus surpris qu'en décembre 2010, j'avais rencontré le Commissaire européen en charge de l'agriculture et qu'à cette occasion, il m'avait fait part de sa grande préoccupation car il y avait, au niveau aquitain, une très forte sous-consommation de crédits du FEADER et particulièrement de la mesure 323C : « *aides au pastoralisme* ». Et la même année, au niveau du massif, il a été envisagé de transférer des fonds pastoraux au tourisme. Dans la même période, nos territoires départementaux présentaient une liste d'attente de travaux très importante. Cette liste d'attente de travaux est toujours d'actualité.

Face à cette situation assez incompréhensible, je vous demande de bien vouloir me préciser quelle est la situation exacte au regard de ces crédits et de ces opérations.

Je reste particulièrement attentif et mobilisé sur ce dossier.

Je vous assure, Monsieur le Préfet, de mes sentiments les meilleurs.



Jean LASSALLE